



FICHE TECHNIQUE 3300-940

SPECTRUM 940 Colorant à épandre

DESCRIPTION

Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 est un colorant à base d'agrégat de silice utilisé pour colorer de façon permanente les planchers de béton résidentiels et commerciaux. En plus d'améliorer l'aspect du béton, le Colorant à épandre SPECTRUM 940 protège le béton de l'usure normale et du vieillissement climatique. En créant des surfaces aux teintes riches et résistantes, le Colorant à épandre SPECTRUM 940 est idéal pour les aménagements de béton étampé.

UTILISATIONS

Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 peut être employé sur n'importe quelle surface horizontale de béton frais. Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 est disponible en 20 couleurs différentes qui peuvent aussi être mélangées sur le chantier afin d'obtenir d'autres teintes. Veuillez contacter un représentant de W. R. MEADOWS afin de voir et de discuter de la charte de sélection des couleurs.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Procure une couleur vibrante permanente dans tous les projets de béton.
- Peut être utilisé en combinaison avec l'Antiadhésif d'étampage en poudre SPECTRUM 920 pour produire un fini « antique » sur tous les projets de béton.
- Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 fournit une protection supérieure contre l'usure normale et le vieillissement climatique.
- Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 est disponible en 20 couleurs différentes.

EMBALLAGE

Seaux de 16 kg (35 lb)

RENDEMENT

Taux de recouvrement approximatif : 2,9 à 4,4 kg/m² (60 à 90 lb/100 pi²). Les couleurs plus pâles peuvent nécessiter davantage de produit. Le taux de recouvrement varie avec chaque application. Veuillez

contacter un représentant de W. R. MEADOWS pour de plus amples informations.

SPECTRUM 940 est conçu pour créer des effets de couleurs pour les petits projets décoratifs. Pour les travaux importants nécessitant une seule couleur, W. R. MEADOWS recommande le Durcisseur non métallique pour plancher 735 GENFLOOR.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son contenant non ouvert lorsque stocké dans un endroit sec loin des sources d'humidité.

APPLICATION

Préparation de la surface... Avant d'appliquer le Colorant à épandre SPECTRUM 940 sur toute la surface, un essai devrait être effectué sur le chantier en utilisant la composition exacte du béton. Une fois que toute l'eau de ressuage a disparu, ouvrir la surface de béton avec une taloche de bois. Le béton devrait être mis en place, arasé et taloché avant l'application du Colorant à épandre SPECTRUM 940.

Méthode d'application... Saupoudrer le Colorant à épandre SPECTRUM 940 directement du contenant sur la totalité de la surface. Prendre soin de répandre le produit près de la surface afin d'éviter la séparation du matériau par les courants d'air. Pour de meilleurs résultats, appliquer en deux fois. Effectuer la première application en épandant les deux tiers de la quantité recommandée puis laisser le produit absorber l'eau avant de le faire pénétrer à l'aide d'un aplanissoire à long manche. Le dernier tiers peut alors être appliqué de la même façon. Pour obtenir la couleur la plus uniforme possible, éviter de trop travailler la surface. Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 doit être incorporé lentement, soigneusement et uniformément afin d'obtenir une densité et une uniformité de couleur adéquates. Laisser le colorant se mouiller au contact de la surface de béton avant de passer la taloche.

Page suivante ...

W. R. MEADOWS DU CANADA
70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1
TÉL: (905) 878-4122 FAX: (905) 878-4125

Bureau des ventes de Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON
St Albert, AB
www.wrmeadows.com

REMARQUE : NE PAS FAIRE MÛRIR LE BÉTON À L'EAU NI PAR RECOUVREMENT CAR CECI PROVOQUERAIT UNE DÉCOLORATION

Scellement... Protéger le béton avec DECRA-SEAL^{md} ou DECRA-SEAL W/B de W. R. MEADOWS.

Nettoyage... Le Colorant à épandre SPECTRUM 940 se nettoie à l'eau.

PRÉCAUTIONS

Protéger les surfaces adjacentes lors de l'application.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Éviter le contact direct avec ce produit ainsi que l'inhalation de ses poussières. Il est recommandé d'employer un équipement respiratoire (masque antipoussière) en cas de formation de poussière. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer à l'eau. Se référer à la fiche signalétique pour des informations complètes sur la santé et la sécurité.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION 2004

03 05 00 - Travaux ordinaires du béton

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit MR 2 : Gestion des déchets de construction
- Crédit MR 5 : Matériaux régionaux

2011-01-06

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.